

SOMMAIRE

Projet de modifications des horaires des boutiques en centre commercial	1
Plan schéma directeur de la distribution	1
Evolution des horaires de l'assistance commerciale home (le 3900)	2
Vote du programme budgétaire ASC 2024.....	2

Lors de cette nouvelle réunion du CSE, trois sujets concernant le périmètre de la Direction Clients ont été abordés ainsi que notre deuxième présentation au vote du programme budgétaire ASC 2024. Malgré la prise en compte de plusieurs revendications des autres organisations syndicales, celles-ci restent crispées sur ce sujet. On peut légitimement se demander si l'intérêt du plus grand nombre est au centre de leurs préoccupations. La réalité est que 860 salariés se trouvent actuellement lésés en raison de l'opposition de 10 élus qui font obstruction coûte que coûte. Pour notre part, nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ouvrir rapidement les droits aux salariés de la DORM.

Projet de modifications des horaires des boutiques en centre commercial

✓ Consultation

L'ouverture des boutiques le dimanche c'est fini :

À la suite de la décision du préfet de La Réunion interdisant l'ouverture des commerces non alimentaires le dimanche, les centres commerciaux ont informé Orange d'une modification de leur règlement intérieur concernant les horaires d'ouverture de leurs galeries commerciales, à compter de janvier 2024. En conséquence, les 4 boutiques (Sacré Cœur au Port, Portail St Leu, Carrefour Ste Clotilde et Carrefour Ste Suzanne) seront fermées le dimanche mais ouvriront le lundi à partir de 10 heures. Cette modification affecte 41 salariés. Aucun changement n'est prévu quant au régime de travail, avec la mise en place d'une durée hebdomadaire de travail de 34 heures pour tous.

Une étude d'impact humain a été réalisée par la CSSCT, dont le rapport conclut que le projet est globalement bien accueilli et permettra aux employés de "retrouver une vie de famille normale". Toutefois, le rapport mentionne également la question de la perte de pouvoir d'achat ainsi que les perturbations

possibles dans l'organisation personnelle de la semaine pour les salariés ayant des obligations de garde d'enfants.

Analyse de la CFE-CGC

Dans le cadre de ce projet, Orange doit se conformer au règlement intérieur du centre commercial. Dont acte.

À la CFECGC Orange, nous estimons que l'arrêt du travail le dimanche rétablit un équilibre important entre vie professionnelle et vie privée. Nous avons donc voté en faveur du projet, tout en émettant une réserve concernant la possible perte de pouvoir d'achat pour les vendeurs volontaires travaillant le dimanche.

Vote des élus

- Pour : 9 CFE-CGC ; 3 CFTD ; 2 FO ; 3 UNSA
- Contre : 2 SUD
- Abstention : 0

Plan schéma directeur de la distribution

✓ Consultation

Du business mais avec moins de boutiques

Chaque année, la présentation de ce plan est inscrite à l'ordre du jour des réunions d'information avec les élus. Cela constitue une opportunité pour dresser un bilan des flux et des transactions commerciales, évaluer les réalisations de l'année

précédente en 2023, identifier les enjeux actuels et présenter les projets pour l'année à venir en 2024.

Flux et actes commerciaux : Sur La Réunion, les flux demeurent pratiquement stables en 2023 par rapport à 2022, malgré la fermeture de la boutique de Sainte-Marie. En revanche, à Mayotte, on observe une augmentation de 9,2 % des flux. Sur les deux territoires, une tendance positive se dégage en ce qui concerne les volumes de ventes et la valeur.

La Réunion affiche un taux de transformation plus élevé que Mayotte.

Réalisations 2023 : Une refonte complète du merchandising 360 Mobile pour toutes les boutiques, un changement de revêtement de sol à Saint-Benoît, l'achat et le déploiement des BIM (Boucles à Induction Magnétique) pour faciliter les échanges avec les personnes malentendantes, des travaux d'aménagement, d'optimisation et des changements de mobilier notamment à Sainte-Clotilde et Sainte-Suzanne. La visibilité de l'espace Homeland a été renforcée dans toutes les boutiques. Une nouvelle boutique a été ouverte à Combani (Mayotte), tandis que celle de Sainte-Marie à La Réunion a fermé ses portes.

Les enjeux 2024 : La Réunion affichera en 2024 un nombre de points de ventes inférieurs à tous ses concurrents (SFR, Free, ZEOP, Canal box) mais organisera des stands éphémères pour réaliser des ventes agiles additionnelles. Sur Mayotte le réseau s'étoffera pour un meilleur maillage, la relance de la boutique mobile (camion) est également envisagée.

Les projets 2024 : Pêle-mêle : réaménagement de Chatel, déploiement du concept Smartstore pour St Paul, Ste Suzanne, Portail à St Leu et Bons enfants à St Pierre, étude d'évolution du back office de Kaweni / Allamanda (Mayotte), stands éphémères

(Salon de la maison, Miel vert...) et lors des événements en centre commercial (Noël) ; opérations croisées entre canaux, évolutions des univers en fonction des offres sur opportunités, y compris constructeurs, gestion Technique des Bâtiments pour réduire la consommation en énergie + routeurs de secours sur réseau mobile.

Analyse de la CFE-CGC

Certes, les intentions sont louables. Néanmoins, nous exprimons nos préoccupations quant à la réduction de la densification du réseau de points de vente à La Réunion, susceptible de compromettre la proximité avec nos clients et de causer une perte de parts de marché, entraînant ainsi une diminution de notre activité commerciale. Nous suivrons de près la performance des stands éphémères (salon de la maison, Miel Vert), dont nous avons cessé l'exploitation il y a plusieurs années. Dans toute initiative d'évolution, il est impératif que les hommes et les femmes qui y contribuent soient au cœur des préoccupations des décideurs. Nous veillerons à ce que cela soit respecté.

Evolution des horaires de l'assistance commerciale home (le 3900)

✓ Information

Au 3900, le travail du samedi bientôt supprimé

Selon le porteur ce projet vise à une redéfinition des plannings de de l'équipe home 3900 et ce en partant des constats suivants :

- Les flux d'appels clients (40% en interne et 60% en externe) sont divisés par 2 sur cinq ans
- 80% des ventes sont réalisées entre 08h et 16h
- 86% des flux arrivent entre 08h et 16h
- 94% des flux traités le sont en semaine
- L'activité du samedi est très faible en flux et en ventes

De ces constats émerge la proposition ci-après :

- ✓ Une harmonisation des plannings pour tous les conseillers du lundi au vendredi de 08h à 16H30 donc fin du samedi travaillé
- ✓ Régime de base 35h09 sur 5 jours **sans JTL**

Ce projet concerne douze salariés du service clients dont quatre porteurs de mandat.

Ce projet repassera en avril en consultation pour une mise en œuvre début mai 2024.

Analyse de la CFE-CGC

A la CFECGC Orange, d'ores et déjà, nous nous interrogeons sur le choix imposé de l'Entreprise sur le régime de travail (35h09 sans JTL) écartant d'office tous les autres régimes possibles. Pourquoi ne pas appliquer le régime de travail en cours du service client de la Direction Entreprise ou simplement les 36h09 sur 5 jrs et 6 JTL ?

Nous prendrons position après avoir examiné attentivement les deux rapports de mandatement de la CSSCT et celui de la commission économique.

Vote du programme budgétaire ASC 2024

✓ Consultation

Tous contre La CFECGC

Le 25 janvier, le trésorier a présenté le programme budgétaire ASC 2024, mais le dossier a reçu un vote que nous estimons toujours valide et approuvé. Certains élus ont soulevé des réserves pertinentes concernant la proposition budgétaire. À la suite de cela, le bureau a révisé le document, et c'est une version remaniée qui a été soumise au CSEE en février. Cette

nouvelle version tenait compte des souhaits exprimés en janvier, notamment :

- ✓ Garder les prestations du CSEC plus favorables à 10% des salariés.
- ✓ Une revalorisation des événements festifs.
- ✓ Une gestion plus flexible des chèques vacances.
- ✓ Le démarrage des prestations pour les nouveaux entrants à 3 mois au lieu de 6.
- ✓ L'affichage du dispositif pour la rentrée universitaire.

Nous maintenons notre position sur l'utilisation des bandes CCNT pour déterminer les prestations ASC et le non-versement de la subvention aux retraités, car ces derniers ne contribuent pas aux subventions reçues par le CSEE.

Nous considérons comme acquis le principe de la prise en charge de la restauration par le CSEE, par suite du vote favorable du 14 décembre 2023.

Notre budget est équilibré, prudent et opérationnel immédiatement.

Analyse de la CFE-CGC

La progression remarquable de notre résultat électoral en novembre 2023, avec 39% des 83% de salariés votants, a suscité l'espoir d'une mise en œuvre rapide de notre programme ASC 2024.

Malgré des ajustements conformes à leurs propres demandes, il est regrettable de constater que 10 élus, sans se soucier de l'intérêt général, ont bloqué une nouvelle fois l'application des prestations des 860 salariés. Cette situation vous nuit à tous.



Nous sommes légitimes pour mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons fait campagne et travaillons activement pour son application dans l'intérêt de tous.

Aucune autre organisation syndicale n'a accepté de participer au fonctionnement du bureau ni des commissions, arguant qu'ils ne disposent pas suffisamment de moyens ! Aujourd'hui ce sont les mêmes qui ont validé la mise en place du bureau qui font passer des résolutions pour mettre le CSE sous tutelle en gardant leurs dogmes rejetés par les électeurs.

Cette vendetta syndicale dirigée contre la CFE-CGC Orange met en évidence le manque de cohésion dans la défense des intérêts des salariés, alors même que ces syndicats sont incapables de s'entendre sur ce qui est le plus bénéfique pour ces derniers. ... bien que prétendant le contraire.

Nous avons clairement affirmé notre engagement en faveur de rétributions maximales pour les salariés, et nous ne dévierons pas de nos promesses de campagne. Nous les concrétiserons.

Vote des élus

- Pour : 9 CFE-CGC Orange
- Contre : 10 (SUD, CFTD, FO, UNSA)
- Abstention : 0

Prochain CSEE : le 28 et 29 mars 2024

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange

Ou cliquez [ici](#)



VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM	Vos Élus CSE :		Commissions CSE :	
	Jean-François Payet :	0692 00 45 57	Emploi - Formation :	Jean-Michel Maillot Patrick Renaudin : 0693 39 61 29
	Ingrid Dobarra :	0693 21 85 16	Egalité pro :	Audrey Willette
	Sylvain Gadiollet :	0692 01 62 50	Commission Handicap :	Raphael Bonachera : 0692 44 22 80 Couturier Marie Karine : 0693 21 57 83 Saunier Thierry : 0692 44 14 64
	Sinda Buchle :	0692 09 75 71	Commission ASC :	Sinda Buchle Indrani Ferrere : 0693 99 32 28 Jean François Payet
	Jean-Michel Maillot :	0692 074 074	Commission Restauration :	Vanessa Moinache Ingrid Dobarra Jean-Michel Maillot
	Mariame NAHOUDA H. :	0639 40 93 99	Projets Economie Evolution des marchés :	Jean François Payet
	Raphael Erudel :	0692 29 83 66	CSSCT :	Christophe Olivier : 0692 03 04 03 Aline Miranville : 0692 21 85 95 Jean Didier Maillot : 0692 03 04 48 J Philippe Cassim Issop : 0693 21 63 42
	Vanessa Moinache :	0692 64 90 94	Représentant syndical :	Bruno Ramara : 0692 02 59 39
	Audrey Willette :	0692 07 05 51		



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

